

RÉSOLUTIONS (RÉUNION DU 24 FÉVRIER 2025)

Lors de la réunion en date du 24 février 2025 relative au transfert des élèves de Saint-Ay et de Huisseau sur Mauves du lycée de Beaugency vers le lycée d'Ingré, à laquelle participaient de nombreux parents et les élus, dont les maires, des 2 communes concernées, il a été adopté à l'unanimité des présents, moins 2 abstentions, les résolutions suivantes :

- 1) L'assemblée regrette sur un sujet aussi important pour les enfants des 2 communes, l'absence à cette réunion, de représentants de la Région, de l'inspection académique et du rectorat, à la veille de la tenue du Conseil Académique de l'Éducation Nationale en charge d'approuver définitivement le transfert des futurs lycéens à la rentrée 2025
- 2) L'assemblée s'oppose à ce transfert qui remet durablement en cause les conditions de transport et d'accueil des futurs lycéens, et qui est contraire au choix fait par de nombreux parents d'habiter Saint-Ay ou Huisseau sur Mauves afin de permettre la scolarisation de leurs enfants au collège « Nelson Mandela » de Saint-Ay et au lycée « François Villon » de Beaugency.
- 3) L'assemblée souligne et déplore l'absence totale d'information et de concertation préalables à la décision de l'Éducation nationale et de la Région, à la fois de réaliser l'extension du Lycée d'Ingré et du choix d'y transférer les futurs lycéens de Huisseau et de Saint-Ay.
Il a été évoqué le « mépris » (mot prononcé à plusieurs reprises) ressenti tant par les parents que par les élus locaux, émanant à leur égard des autorités décisionnaires, qui, à aucun moment de la procédure, alors qu'ils sont les premiers concernés, ne les ont associés à leur projet devenu aujourd'hui, semble-t-il, définitif.
« La France d'« en bas » a si peu d'importance qu'elle ne compte pas et que les décisions s'imposent à elle ! » Un sentiment largement partagé !
- 4) L'assemblée demande impérativement le report de la décision du CAEN afin de permettre que soient enfin discutées, définies, optimisées, et garanties dans la durée, en totale concertation et transparence, avec et par les élus de la Région Centre Val de Loire et les représentants habilités de l'Éducation nationale, les conditions de transport et d'accueil des futurs lycéens, en présence des élus de Saint-Ay et de Huisseau sur Mauves.
- 5) Au regard de l'ensemble de ces oppositions, des problématiques et des nombreux questionnements évoqués lors de la réunion par les parents d'élèves et les élus des communes, l'assemblée confirme la nécessité d'une nouvelle réunion qui se tiendrait le 4 mars prochain à 19h30 à Saint-Ay. (salle François Villon)

Fait à Saint-Ay, le 24 février 2025